

COMPTE RENDU

Visa rédacteur	BL
Visa diffusion	DC - LR

Diffusion :

- Bureau Enseignement Formation
- Présidents des CREF
- BEX
- CTR
- CIR

COMPTE-RENDU DU COMMISSION NATIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION Dimanche 2 février 2020 – Vaires-sur-Marne

Etaient présents : Sylvie BARATHIEU, Samuel BONVALET, Didier CHAVRIER, Stéphane DABLIN, Antoine DUCOURET, Christophe HEMAR, Benoît LEHUEDE, Caroline LOIR, Amélie PALASZ, Nicolas PARGUEL, Céline RECULET,
Etaient excusés : Pierre DEVAUX, Rémi FRANCOIS, Juan GUERRERO, Nathalie GASTINEAU.

SUJETS DE L'ORDRE DU JOUR	
Ordre du jour	<p>Statistiques 2019.</p> <p>Tour de table et bilan de l'année 2019</p> <p>Réorganisation du service formation</p> <p>Dispositif Pagaies Couleurs</p> <p>Evolution de la filière de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de guide - EF3 - DES JEPS Performance sportive <p>Plateforme E-learning de la FFCK</p>
Points 1 :	<p>Tour de table et bilan de l'année 2019</p> <p>Les statistiques nationales sont présentées, et quelques chiffres marquants sont mis en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ AMFPC : Baisse de 13 % du nombre de diplômés. ✓ MFPC : Le nombre de diplômés est stable. ✓ EF1 : Le nombre de diplômés est stable mais annulation de nombreuses formations en 2019. <p>CQP : Augmentation du nombre de CQP de 120 %. Les formations longues ont fortement évolué, les formations courtes sont également en augmentation.</p> <p>Le tableau ci-dessous présente les statistiques par diplôme depuis 2013 :</p>

		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AMFPC	sans option	91	5					
	eau calme - eau vive	265	361	462	418	431	378	346
	eau calme - mer	57	74	111	108	144	137	103
	TOTAL	413	440	573	526	575	515	449
MFPC	sans option	14						
	eau calme - eau vive	168	167	177	161	167	178	169
	eau calme - mer	23	49	48	35	47	45	59
	TOTAL	205	216	225	196	214	223	228
EF1	Module 1			8	15	45	17	9
	Module 2				2	77	7	28
	Module 3				8	24	29	38
	Module 4					5	36	9
	TOTAL			8	25	151	89	84
CQP	eau calme - eau vive		167	144	115	93	82	160
	eau calme - mer		42	44	40	62	35	98
	TOTAL		209	188	155	155	117	258

Sur le plan statistique, le nombre de Pagaies Couleurs délivrées est sensiblement équivalent en 2019 et en 2018.

Enfin dans le cadre des financements « PSF » peu de structures font des demandes pour des actions de formation. Une note sera rédigée à l'attention des CRCK et Présidents de CREF.

PSF Formation				
	Nb de structures demandes	Nb de structures accordées	Subvention Moyenne	TOTAL des subventions
Club	17	11	1 062,64 €	11 689,00 €
CDCK	25	23	1 787,22 €	41 106,00 €
CRCK	8	6	6 243,50 €	37 461,00 €

Point 2 :

Réorganisation du service formation et missions des membres du Bureau Enseignement Formation

Le service formation s'est étoffé sur les dernières années. Il est dorénavant composé de 7 personnes ressources dont les missions sont les suivantes :

- Gestion financière et des formations professionnelles : Caroline BARBAUT
- Gestion des Pagaies Couleurs et des formations Moniteurs (MFPC et AMFPC) : Stéphanie TRANEL
- Coordination pédagogique des formations CQP, DESJEPS direction de structure et de projet, Pagaie Fit : Amélie PALASZ
- Coordination pédagogique des formations EF1 ; Monitorat, Guide, Formation de formateur : Caroline LOIR
- Coordination pédagogique des formations DE JEPS (à partir de juin 2020), EF2, DESJEPS Performance sportive, EF3 : Pierre DEVAUX
- Chef de projet Pagaies Couleurs : Nicolas PARGUEL
- Coordination du DE JEPS 2019-2020 : Renaud DOBY. Pierre DEVAUX prendra le relais à partir de la prochaine session de formation.
- Responsable service : Benoit LEHUÉDÉ

Rôles et missions au sein du Bureau de la commission Enseignement Formation :

Le bureau Enseignement Formation est composé de 5 membres dont les missions sont les suivantes :

- Samuel BONVALET : Pagaies Couleurs et Monitorat
- Sylvie BARATHIEU : Plateforme E-learning, formations professionnelles
- Juan GUERRERO : Entraîneurs, public en situation de handicap, formation de juge
- Stéphane DABLIN : Monitorat, formation des dirigeant-e-s
- Remi FRANCOIS : Pagaies Couleurs, Guide

Un 6^{ème} poste est vacant.

Point 3 :

Tour de table des CREF :

CREF Bretagne :

Points forts :

- Poursuite de 4 types de parcours de formation : pour les jeunes, pour les adultes, pour les athlètes de haut-niveau et pour les STAPS.
- Accès au CQP pour une grande majorité des personnes formées via la filière moniteur.
- Liens avec l'ENV pour le BPJEPS où 5 à 6 stagiaires passés par la filière fédérale sont formés chaque année. Ils travaillent ensuite dans les clubs.
- Les formations de Guides fonctionnent bien en EV et en Mer (difficulté à trouver du public pour l'EC).
- Recyclages sécu moniteur organisés régulièrement.
- Actions spécifiques pour les pros via les formations ETR : 1^{er} secours sportif et sécurité EV et Mer.

Difficultés rencontrées :

- Difficultés avec l'organisation des EF1 : difficultés de disponibilité des cadres et difficultés liées au financement de la formation EF1.
- Problème à trouver des tuteurs, notamment lorsque le volume de stagiaires est important. Une piste de réflexion pourrait être d'intégrer dans le MFPC des notions de tutorat.
- Antoine attire notre attention sur un point de vigilance relatif aux Pagaies Couleurs. Pour lui les Moniteurs Fédéraux manquent de compétences pour certifier des Pagaies Couleurs et évaluer le niveau de pratique réel d'un pratiquant. En Bretagne, seuls les titulaires d'un BPJEPS ou d'un diplôme supérieur valident les Pagaies Couleurs.

Projet 2020 :

- Projet de mettre en place des formations Handi-kayak, Para canoë.

Attentes :

- Accompagnement de la FFCK dans le déploiement du Compte Engagement Citoyen.
NB : le CEC est un dispositif qui permet aux bénévoles membres de l'organe d'administration, de direction de l'association ou qui participent à l'encadrement d'autres bénévoles de bénéficier de financements (240 € par an) mobilisables sur des formations. Entre janvier et juin les bénévoles déclarent leurs activités et entre juin et décembre l'association doit valider la déclaration effectuée.

CREF Grand Est

Points forts :

- Les AMFPC sont confiés au CDCK qui en organisent tous. Les examens sont « régionalisés » avec 6 sessions sur le territoire en 2019. 38 personnes diplômées.

Difficultés rencontrées :

- Aucune formation EF1 organisée malgré 3 actions programmées en raison d'un manque d'inscrits.

Projet 2020 :

- Accueil formation Pagaie Santé début 2020,

CREF Hauts-de-France :

Points forts :

- En 2019 un CQP format long (deux options) organisé sur 5 semaines
- En 2020 ce même CQP long est ouvert avec 11 personnes en formation. Essentiellement des candidats qui ne sont pas du giron fédéral.

Difficultés rencontrées :

- Fusion des régions qui a entraîné des difficultés organisationnelles sur 2019 et nécessite une mise à niveau des formateurs notamment dans les départements.
- Niveau historiquement bas des AMFPC et MFPC.
- EF1 : pas de formation proposée en 2019 faute de disponibilité des cadres pour le mettre en place. Il y a des candidats intéressés. Les 4 modules ont été proposés sur 2 ans.
- L'obligation d'avoir un MFPC pour que l'EF1 soit reconnu par la FFCK pose problème pour les pratiquants de l'EC.
- Difficultés à impliquer les tuteurs et à les positionner dans une démarche de formateur.

Projet 2020 :

	<ul style="list-style-type: none"> - Créer plus de lien avec les commissions sportives et transversales. - Réflexion à la création d'une formation de tuteur pour l'ETR. <p>Attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le moniteur EC. <p><u>CREF Ile-de-France :</u></p> <p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance des formations BP JEPS via Nautisme en IDF avec 11 stagiaires sur le site de Vaires-sur-Marne. - EF1 qui ont bien fonctionné avec deux modules par an. <p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés dans l'organisation des formations en mer (Coûts et formateurs disponibles). <p>Projet 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journée sécurité à destination des diplômés fédéraux qui permettront également de proposer des recyclages. La formation des pratiquants sera confiée aux CDCK. - Pour 2020 changement du format des formations EC/Mer. <p><u>CREF Normandie :</u></p> <p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formations « réparation composite » et « sécurité en mer » organisées. - Hausse du nombre de CQP Court. <p>Difficultés rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre d'AMFPC, concordance avec le niveau national sur les statistiques de la filière Moniteur. - Plusieurs formations proposées n'ont pas été ouvertes faute d'inscrits : CQP long et Pagaie Fit - Pas de formation EF1 proposée en Normandie en 2019. <p>Projet 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EF1 Polo programmé en Novembre 2020. <p>Attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'augmenter le vivier de cadres formateurs : besoin de formations. (Il y a des demandes de formation sur l'assistant moniteur mais la région manque de formateurs). <p>Les CREF font remonter le souhait que les recyclages des MFPC et AMFPC apparaissent dans les statistiques régionales transmises en début d'année.</p>
<p><u>Point 4 :</u></p>	<p>3 nouvelles formations ont été créées et proposées en 2019 :</p> <p><u>1- Educateur / Educatrice Pagaie Fit :</u> Une première formation a été ouverte en mars 2019. Il s'agit d'une formation de 14h00 principalement théorique dont l'objectif est de permettre à un encadrant d'acquérir les compétences pour permettre d'améliorer la forme physique et le bien être des pratiquants.</p> <p><u>2- Educateur / Educatrice Pagaie Santé :</u> une première formation a été construite par le Comité Pagaie Santé et Rosalie KEMPF.</p> <p>Cette nouvelle qualification de la FFCK permet de mobiliser les activités de pagaie pour un public spécifique porteur de maladies chroniques ou d'affections de longue durée. Elle apporte les compétences nécessaires à l'encadrement du public cible sur les plans pédagogiques et opérationnels. La formation est reconnue par le CNOSF et est publiée au Journal Officiel par l'arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection longue durée. Elle permet au club d'accéder au réseau « Sport-santé bien-être », d'accéder aux aides des Agences Régionales de Santé et de devenir « Club Pagaie Santé de la FFCK ».</p> <p>21 personnes ont été formées sur la première session de formation.</p> <p>Deux formations sont proposées en 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14-15 mars et 4-5 avril 2020 A Toul (54)

- 7-8 et 28-29 novembre 2020 A Cesson-Sévigné (35)

3 - DES JEPS Directeur de Structures et de Projets :

La FFCK est habilitée pour 5 ans pour mettre en place un DES Directeur de structure et de projet. La première formation est en cours, elle a commencé en septembre 2019 et se terminera en juin 2020. 9 stagiaires y participent. 6CTR, 2CTF et un cadre de club. Une nouvelle session de formation sera proposée en 2020.

Point 5 :

Sortie en 2020 - Dispositif Pagaies Couleurs version 2020.

La nouvelle version des Pagaies Couleurs propose un changement conceptuel de l'approche. Nous passons d'une logique de polyvalence de supports et de milieux de pratique à une logique organisée par types de pratiques :

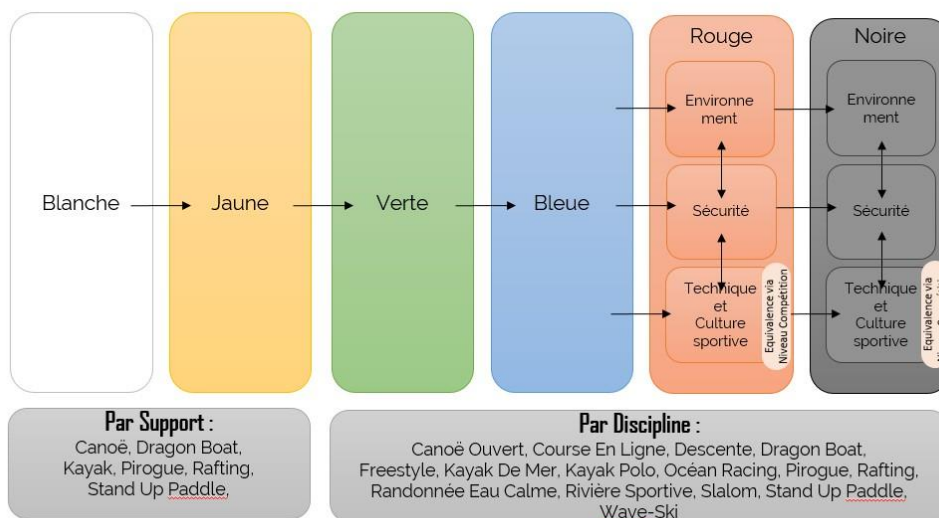
- Les 2 premières Pagaies Couleurs se feront par support (Blanches et Jaunes).
- Les 4 suivantes par discipline (Vertes, Bleues, Rouges, Noires).

Il sera donc possible de suivre un parcours Pagaies Couleurs sans nécessité de polyvalence dans les milieux et les disciplines.

La mise en place de la polyvalence est transférée au club et demeure un axe de formation des pratiquants sous la responsabilité des encadrants qui pourront s'adapter selon le matériel disponible, le site de pratique, la géographie du territoire, les aspirations des pratiquants...

Les 3 piliers historiques « Technique », « Sécurité » et « Environnement » sont conservés et la « Culture Sportive » est généralisée à tous les niveaux.

Pagaies Couleurs 2020



A noter quelques changements dans l'organisation :

Les capacités « environnement », « sécurité » et « technique et culture sportive » sont présentes dans tous les référentiels.

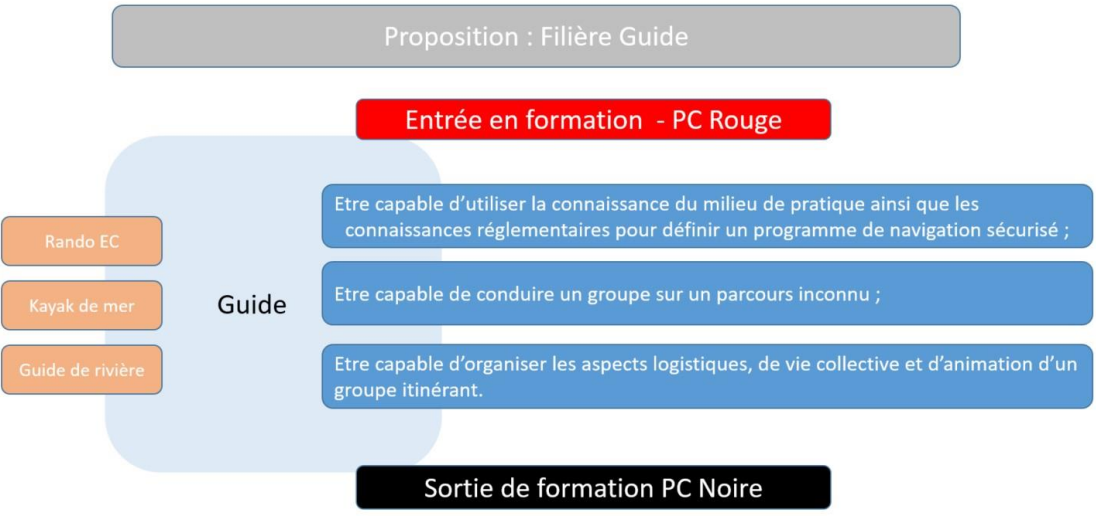
Des Pagaies Couleurs Blanches à Bleues, les 3 capacités sont validées au sein d'une même certification.

Les capacités des Pagaies Couleurs Rouges et Noires pourront être validées de façon indépendante l'une de l'autre et de manière horizontale. La capacité « technique et culture sportive » des niveaux rouges et noirs pourra être validée par équivalence avec le niveau d'engagement en compétition du licencié.

Intégration de nouvelles structures :

Les structures partenaires pourront certifier les Pagaies Blanches et Jaunes. (Conventionnées avec la FFCK : les établissements scolaires par exemple).

	<p>Les structures membres peuvent certifier les Pagaies Blanches à Bleues. La FFCK organisera ou délèguera l'organisation des Pagaies Rouges et Noires à des structures. (Fin des autorisations automatiques pour les CRCK).</p> <p><u>Ouverture à de nouveaux certificateurs :</u> 2 niveaux de certificateurs seront mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - H1 : niveau d'habilitation permettant de certifier les Pagaies Blanches à Bleues. Accessible dès lors que l'on a un MFPC, un EF1 ou un diplôme professionnel avec des prérogatives en Canoë Kayak. Il faudra dans tous les cas suivre une journée d'habilitation. Dans le cas des disciplines à la pagaie simple (DB, RAFT, SUP, PIROGUE) une phase de transition est proposée. Une liste de certificateurs transmise par le CNA pourra délivrer les Pagaies Couleurs. - H2 : habilitation par discipline et par la FFCK via des formations régulières qui intègrent une logique de recyclage obligatoire. <p>Dans tous les cas, le certificateur doit posséder la Pagaie Couleur qu'il souhaite délivrer (ou son équivalence dans les versions précédentes du dispositif). A noter qu'il n'est pas nécessaire d'être H1 pour délivrer les Pagaies Couleurs Blanches et Jaunes (Une information sur le dispositif sera communiquée lors des formations AMFPC et aux enseignants utilisant le dispositif)</p> <p>Ouverture des Pagaies Couleurs vers de nouveaux publics notamment les scolaires : Blanches et Jaunes : Licenciés et Non licenciés dans le cadre scolaire uniquement. Blanches à Noires : Licenciés.</p> <p>Déploiement : L'année 2020 sera une année de transition où les dispositifs 2020 et 2008 cohabiteront. A partir de janvier 2021, la nouvelle version des Pagaies Couleurs entrera en vigueur.</p>
	<p>Projet 2020 – Sortie du diplôme de Guide Fédéral : Antoine DUCOURET travaille actuellement sur la création de 3 diplômes de guide : L'objectif de ce diplôme est de former un encadrant capable d'accompagner en sécurité un groupe de pagayeurs et pagayeurs lors d'une sortie en itinérance et/ou dans un milieu engagé. Le guide gère l'ensemble de la sortie mais n'assume pas de dimension d'enseignement.</p> <p>Les premières formations seront proposées en EV (en juillet dans les Alpes) et en Mer (en novembre en Bretagne).</p> <p>La formation sera construite autour de 3 blocs de compétences et sera très liée aux Pagaies Couleurs ce qui permettra d'assurer un niveau de navigation élevé au guide stagiaire. Les 3 blocs de compétences intégrés dans la formation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable d'utiliser la connaissance du milieu de pratique ainsi que les connaissances réglementaires pour définir un programme de navigation sécurisé - Etre capable de conduire un groupe sur un parcours inconnu - Etre capable d'organiser les aspects logistiques, de vie collective et d'animation d'un groupe itinérant.

	 <p>La formation comprend également un temps d'alternance pédagogique entre le centre de formation (lieu du stage) et le club du stagiaire où il devra organiser une sortie en itinérance.</p>
	<p>Projet 2020 – Formations d'entraîneurs experts : EF3 et DES JEPS Performance sportive.</p> <p>La filière fédérale de formation des entraîneur·e·s est aujourd'hui constituée de 2 niveaux de formation (EF1 et EF2). Elle est complétée par la formation DE JEPS que la FFCK met en œuvre en partenariat avec le CREPS de Toulouse.</p> <p>Il paraît aujourd'hui important de finaliser le parcours fédéral de formation des entraîneur·e·s de la FFCK en créant l'EF3.</p> <p>Ce diplôme a pour finalité de perfectionner les savoirs, savoirs faire et savoirs être d'entraîneur·e·s ayant déjà une expertise de l'entraînement.</p> <p>Les entraîneur·e·s ciblé·e·s par l'EF3 ayant déjà une bonne connaissance du métier, une formation spécifique basée sur un accompagnement individualisé s'avère une façon pertinente de continuer à les former.</p> <p>Les formateurs et les formatrices identifié·e·s sont des CTS formés et reconnus comme expert·e·s dans l'accompagnement de la Haute Performance.</p> <p>Cet EF3 serait directement lié à l'ouverture d'un DES Performance sportive en partenariat avec l'INSEP. Il devrait être lancé courant 2020 à destination d'entraîneurs ciblés.</p>
	<p>Plan d'action 2020 – Nouvelle filière de formation</p> <p>L'année 2020 devra permettre de finaliser les travaux sur la nouvelle filière de qualification fédérale. L'objectif est d'intégrer à la filière actuelle des possibilités pour les disciplines de pagaie d'avoir accès à un diplôme d'encadrant.</p> <p>Plusieurs axes de travail sont mis en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création du Monitorat eau calme - La création de formations certifiantes en SUP, espaces d'eau vive... - La structuration de l'INFCCK et des relations avec les Organismes de formation du territoire. <p>En parallèle, les récentes évolutions réglementaires offrent la possibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'obtenir des financements modulaires. C'est-à-dire d'obtenir un financement pour un module d'une certification et non plus pour la totalité de la certification. - D'être propriétaire de ses formations via les Titre à Finalité Professionnelle. <p>Les opportunités offertes doivent nous interroger. Des travaux de réflexions seront menés durant le premier semestre 2020.</p>
	<p>Plateforme e-learning:</p> <p>Une plateforme E-learning a été créée en 2019. Elle est techniquement opérationnelle.</p>

	<p>La plateforme propose différents niveaux d'accès : des contenus ouverts à tous, des accès réservés selon un profil (par exemple tous les moniteurs), ou encore des accès réservés pour les stagiaires inscrits sur une formation.</p> <p>Une phase de tests sera mise en œuvre en 2020.</p> <p>Les fonctionnalités sont variées pour les formateurs. Une formation sera proposée par la FFCK dans le courant de l'année 2020 pour maîtriser l'outil.</p>
--	---

	<p>Formation de formateur :</p> <p>Les CREF sont interrogées sur leurs besoins quant à la formation de leurs formateurs. Plusieurs thématiques ressortent de la discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation technique axée sur navigation dans les différents milieux. <i>NB : des formations de navigation en EV > Classe 4 sont proposées tous les ans en juin et en septembre. Ces formations sont ouvertes aux formateurs fédéraux.</i> - Formation posture, pédagogie de la formation. - Formation « former à la formation en mer ». - Formation vers le e-learning <p>Deux formations de formateurs seront proposées en 2020.</p> <p>Une formation orientée pédagogie de la formation + formation en e-learning proposée durant le premier semestre 2020.</p> <p>Une formation « former à la formation en mer » proposée en novembre 2020 en Bretagne.</p>
--	--